

2^e Commune/2^e supplémentaire

Nom (majuscules)

Prénom

A. Formation commune

1. Education physique	3
2. Religion catholique	2
3. Etude du milieu	4
4. Français	5
5. Mathématique	5
6. Sciences	3
7. Langue moderne I <i>Anglais</i>	4
8. Education par la technologie	1
9. Education musicale	1

B. Activités obligatoires

2 h d'activités complémentaires, mais trois modules dans lesquels les élèves circulent d'un trimestre à l'autre :

- informatique
- socio-économie
- au choix : électricité ou vie quotidienne

(cocher la case en regard de l'activité choisie)

TOTAL = 30

Rem. : 2 h/semaine sont dégagées pour un plan de remédiation ou d'approfondissement (Plan pour la réussite) dans les différentes branches du CEID. Ces heures font partie intégrantes de la grille horaire de l'élève.

Un PIA (Plan Individuel d'Accompagnement) pourra également être proposé par décision du conseil de classe pour soutenir l'élève en difficulté.

Signature :